



Dates du Défi : 7 avril au 18 avril 2024

Durée : 12 jours

Niveau de difficulté : Modéré

## Conditions de paiements

### LIÉES AUX FRAIS DE VOYAGE

Coût du Défi : 2 340 \$ par participant \*Ce prix est à titre indicatif pour 18 personnes et plus.  
+ vol Montréal-Marrakech aller-retour (environ 915 \$, le billet va être acheté une fois le groupe complété)

Dépôt : 500 \$ (requis au moment de la réservation)

Notez que ces frais sont déductibles du coût total de l'Expédition Leucan et qu'ils doivent être payés à Terra Ultima.

Pour cette portion, vous pouvez :

- Faire un paiement personnel pour le montant total;
- Organiser une activité-bénéfice pour votre voyage (et non pas pour Leucan);
- Vous faire commanditer.

Il est important de mentionner que vous et vos commanditaires ou donateurs ne serez pas admissibles à un reçu fiscal, puisque la sollicitation se fait pour votre campagne personnelle (vos frais de voyage) et non pas au nom d'un organisme de bienfaisance enregistré.

### LIÉES AUX DONS

Objectif minimum : 3 000 \$ par participant. N'hésitez surtout pas à en amasser plus!

Notez que tous les dons sont payables directement à Leucan via votre page de collecte de dons sur le site Web de l'Expédition ou auprès de la personne-ressource de votre bureau régional.

- Sollicitez votre famille, vos amis, vos collègues, votre entourage.
- Pour organiser une activité-bénéfice, consultez la documentation fournie.



## Échéancier des paiements (dates limites)

- \$500 à l'inscription
- 50% de la portion terrestre 90 jours avant la date de départ
- Paiement final 60 jours avant le départ

## Dons et reçus fiscaux (Leucan)

Leucan se fera un plaisir d'émettre des reçus fiscaux à vos donateurs, mais seulement pour la portion remise en don à Leucan. Nous ne pouvons émettre de reçu pour la portion des frais de voyage (2 340 \$) puisque ce n'est pas un don à Leucan.

- Un reçu fiscal sera émis pour tout don de 20 \$ et plus, ou sur demande, et il est réservé au donateur.
- Pour émettre un reçu fiscal, le donateur ne doit avoir rien reçu en échange (ex. : cadeau, visibilité, etc.).
- Pour les dons en argent, vous devez remplir le formulaire de collecte de dons avec les informations du donateur.
- Les dons faits en ligne reçoivent automatiquement un reçu fiscal par courriel.
- Plusieurs entreprises s'engagent à verser un don équivalent ou supérieur à celui fait par leurs employés pour une cause comme Leucan (jumelage de dons). Vérifiez auprès de votre employeur si c'est le cas. Il pourra recevoir un reçu fiscal pour son don.